

NOTIFICATION AUX PARTIES

No. 2023/055

Genève, le 26 avril 2023

CONCERNE :

Conférence de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique sur la mise en œuvre des résultats de la CoP15 de la CDB et de la CoP19 de la CITES

1. La présente notification est publiée à la demande de la Commission de l'Union africaine (ci-après dénommée « Commission de l'UA »).
2. La Commission de l'UA organise une conférence de haut niveau sur la mise en œuvre des résultats de la quinzième session de la Conférence des parties à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique et de la dix-neuvième session de la Conférence des parties à la CITES, du **30 mai au 2 juin 2023, au siège de l'UA à Addis-Abeba (Éthiopie)**. Les ministres et points focaux des États membres de la CDB et de la CITES seront réunis à cette occasion pour examiner en détail les résultats de la CoP de la CITES et de la CoP de la CDB, pour être informés des principales conclusions des débats concernant le Traité sur la haute mer, et pour élaborer un plan d'action africain en faveur de la biodiversité susceptible de soutenir et de faire progresser la mise en œuvre effective des principaux engagements et décisions.
3. La note conceptuelle et l'ordre du jour provisoire de la Conférence sont joints en annexe à la présente notification.
4. Veuillez noter que la Commission de l'UA, en collaboration avec ses partenaires, est en mesure de fournir des billets d'avion aller-retour en classe économique et une indemnité de subsistance journalière aux experts et hauts responsables des Parties à la CITES qui sont membres de l'UA. Ces Parties sont invitées à désigner deux représentants des ministères ou autorités nationales responsables des politiques en matière d'espèces sauvages, de l'organe de gestion CITES ou des autorités de lutte contre la fraude touchant les espèces sauvages. Elles sont également invitées à envoyer les noms, les copies des passeports, le lieu de départ et les coordonnées (téléphone et email) des représentants officiellement sélectionnés aux adresses électroniques suivantes : NyambeH@africa-union.org, WanambwaL@africa-union.org et FebenT@africa-union.org, en mettant en copie akaaserge@yahoo.fr. Les informations requises devront être envoyées de préférence avant le **1er mai 2023**, et au plus tard le 5 mai 2023.
5. Les partenaires disposés à soutenir l'organisation de la Conférence sur le plan financier ou technique ou avec des contributions en nature peuvent contacter la Commission de l'UA aux adresses électroniques suivantes : NyambeH@africa-union.org et WanambwaL@africa-union.org, en mettant en copie FebenT@africa-union.org.



**CONFÉRENCE AFRIQUE, CARAÏBES ET PACIFIQUE SUR LA MISE
EN ŒUVRE DES RÉSULTATS DE LA CBD COP15 ET DE LA CITES
COP19**

30 MAI - 2 JUIN 2023

**SIEGE DE L'UNION AFRICAINE
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE**

NOTE CONCEPTUELLE ET AGENDA PROVISOIRE

NOTE CONCEPTUELLE ET AGENDA PROVISOIRE

Le dernier trimestre de l'année 2022 a été la période la plus chargée pour l'engagement en faveur de l'environnement et de l'action climatique, avec des négociations importantes pour les Accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et les processus connexes. Spécifiquement les réunions de la Conférence des parties (COP) pour la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES COP19), la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC COP27), la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB COP15) et la Convention de Ramsar sur les zones humides (COP14)) et plus récemment, en mars 2023, l'adoption du Traité de l'Océan après une décennie de négociations. La Commission de l'Union Africaine (CUA) a joué un rôle important en coordonnant et en soutenant les États Membres de l'Union Africaine (UA) dans leur préparation et leur participation à plusieurs de ces réunions. Ces réunions ont ensuite produit des résultats qui auront un impact significatif sur le programme de conservation des États membres de l'UA dans les années à venir.

La CoP19 de la CITES à Panama, par exemple, a fait des progrès constants dans ses efforts pour relever le défi de la biodiversité mondiale. Elle a adopté une série de décisions historiques visant à réglementer le commerce d'un certain nombre d'espèces sauvages commercialement importantes, y compris le bois et les espèces marines, et a réalisé des progrès importants dans la lutte contre le commerce illégal de certaines des espèces les plus menacées au monde, telles que les grands félins, les éléphants, les rhinocéros, les ébonites, les bois de rose et les tortues marines. Des décisions ont également été prises pour aborder des questions stratégiques transversales telles que les liens avec les zoonoses, l'engagement avec les peuples autochtones et les communautés locales, ainsi que les moyens de maximiser les avantages que ces communautés tirent du commerce légal et durable des espèces sauvages pour leurs moyens de subsistance.

Lors de la quinzième session de la Conférence des parties à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), qui s'est tenue à Montréal, les pays se sont finalement mis d'accord sur un cadre mondial historique pour la biodiversité, qui définira le programme mondial de conservation pour la prochaine décennie. L'accord de Kunming-Montréal comprend les 23 objectifs visant à stopper la perte de biodiversité et à inverser la tendance d'ici à 2030, en veillant à ce que la biodiversité soit utilisée et gérée de manière durable, et à ce que les contributions de la nature aux populations soient valorisées, maintenues et améliorées, en soutenant le développement durable au profit des générations futures.

Sur le Plan Stratégique, le Groupe Africain a réussi à mettre l'accent, sur le cadre mondial pour la biodiversité, sur le thème de l'Accès et Partage des Avantages (APA) , sur la mise en place d'un système multilatéral de partage des avantages pour les Informations de séquençage numérique (DSI) incluant de nouveaux fonds pour la conservation de la biodiversité. De larges engagements ont également été pris pour augmenter de manière substantielle la mobilisation des ressources financières d'au moins 200 milliards de dollars par an, toutes sources confondues, d'ici à 2030, en obtenant les ressources nécessaires à la mise en œuvre effective de ce cadre. Le traité sur les océans, récemment adopté, est étroitement lié à cette question. Il vise à aider à placer 30 % des mers dans des zones protégées d'ici à 2030 afin de sauvegarder et de restaurer la nature marine.

Ces décisions ont une importance significative pour les efforts entrepris par les États membres de l'UA pour respecter leurs engagements mondiaux en matière de biodiversité. La CUA, en collaboration avec l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OACPS), la CARICOM des Caraïbes et le SPREP du Pacifique, souhaite soutenir les États membres dans leurs efforts pour mettre en œuvre efficacement les résultats des COP de la CITES et de la CDB. À cette fin, une conférence se tiendra à Addis-Abeba, en Éthiopie, du 30 Mai au 2 juin 2023.

Les objectifs de cette conférence sont de:

1. Examiner les résultats de la CoP19 de la CITES et de la CoP15 de la CDB et le traité sur les océans et identifier les questions stratégiques transversales qui ont émergé parmi elles, y compris celles liées à des questions telles que l'engagement des Peuples Autochtones et Communautés Locales, les moyens de subsistance, l'utilisation durable, les maladies zoonotiques et l'approche "une seule santé".)
2. Identifier les actions prioritaires qui nécessitent un suivi de la part des États membres
3. Les lacunes potentielles et les problèmes de mise en œuvre qui doivent être résolus
4. Identifier le soutien nécessaire à une mise en œuvre efficace.
5. Elaborer un plan d'action susceptible de soutenir et de favoriser la mise en œuvre effective des principaux engagements et décisions pris, y compris des actions visant à garantir un renforcement adéquat des capacités et la mobilisation des ressources, notamment auprès du secteur public et du secteur privé.
6. Assurer l'alignement, les synergies et la complémentarité dans le financement, l'élaboration et la mise en œuvre des Stratégies et Plans d'Action Nationaux pour la Biodiversité (SPANB) en tant qu'instruments nationaux de mise en œuvre du Cadre mondial pour la biodiversité.

La conférence sera une réunion physique et s'adresse aux Points Focaux de la CDB et de la CITES responsables de la mise en œuvre des deux conventions dans les États membres. La conférence comprendra des sessions plénières, des sessions séparées de groupes de discussion/ groupes de contact tenues en parallèle pour les points focaux de la CITES et de la CDB. Des organisations d'experts compétentes seront également invitées à fournir un soutien technique et des conseils lors de l'atelier, notamment les secrétariats de la CDB et de la CITES, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), TRAFFIC, l'initiative pour le développement des capacités en matière d'APA et la Convention sur les espèces migratrices, Fonds mondial pour la nature, etc.

Calendrier de la Conférence

La conférence comprendra les sessions suivantes

- **30 Mai 2023**: - Cérémonie d'Ouverture
- **31 Mai au 1 juin 2023** : Travaux d'Experts et de Hauts fonctionnaires de la CDB et la CITES
- **2 Juin 2023** : Réunion Ministérielle de Haut Niveau

Agenda:

L'ordre du jour provisoire de la conférence se trouve au verso.

ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

**CONFÉRENCE AFRIQUE CARAÏBES ET PACIFIQUE
SUR LA MISE EN ŒUVRE DES RÉSULTATS DE LA
LA CBD COP15 ET LA CITES COP19
30 MAI au 2 JUIN 2023**

Session plénière 1 : 30 mai

Heure	Ordre du jour	Facilitateur
	JOUR 1 : 29 MAI 2023 (Plénière)	
8:30-9:00 :	Arrivée et inscription	CUA
9h00-10h00:	Session I : Cérémonie d'Ouverture	
	Remarques de bienvenue (CUA)	
	Déclarations des partenaires organisateurs	
	Déclaration des représentants des OSC	
	Déclaration d'ouverture ; OACPS	
	Déclaration d'ouverture : CUA	
	Ouverture officielle - Pays hôte	
	Questions d'organisation et adoption de l'ordre du jour	
10 :00 – 10 :30	Photo de famille et Pause de Santé	
10:30 -13:00:	Session II : Présentation	
	Présentation 1 : Résumé des points clés de la CdP19 de la CITES et de la CoP15 de la CDB	CUA
	Présentation 2 : Principaux résultats et priorités pour la mise en œuvre des résultats de la CITES CoP19	Secrétariat de la CITES
	Discussions	
	Présentation 3 : Principaux résultats et priorités pour la mise en œuvre de la CoP15 de la CDB	Secrétariat de la CDB
	Discussions	
	Récapitulation des présentations et des discussions	Modérateur
	Discussions	
13:00 – 14:00	Déjeuner	
14:00-15:30	Session d'experts : Questions stratégiques à prendre en compte (utilisation durable, y compris des BBNJ, engagement des peuples autochtones et des communautés locales, Informations de séquençage numérique sur les ressources génétiques, APA, Une	Experts des États membres et des organisations

	seule santé, mobilisation des ressources ; plan d'action de liaison – SPANBs)	internationales
	Discussions	Modérateur
15:30-15:45	<i>Pause Santé</i>	
15:45-17 :00:	Session III : Sessions de travail	
	Mécanisme de collaboration et de coordination pour la mise en œuvre d'un plan d'action, en cohérence avec les SPANB	CUA et OACPS
	Discussions	Modérateur
	Récapitulation et prochaines étapes pour les sessions simultanées	Modérateur

SÉANCES À HUIS CLOS : SESSIONS PARALLÈLES/CONCURRENTES

31 Mai et 1^{er} Juin 2023

GRUPE 1 : POINTS FOC AUX ET EXPERTS DE LA CITES

heure	Ordre du jour	Facilitateur
JOUR 2 : 31 mai 2023		
09:00-10:30	Récapitulatif de la première journée	Modérateur
	Identification des priorités nationales et régionales	
10:30 – 10:45	Pause Santé	
10:45 – 13:00	Mise en œuvre et application - priorités nationales et régionales	
13:00 – 14:00	Déjeuner	
14:00 – 15:30	Questions spécifiques aux espèces - priorités nationales et régionales	
15 :30 – 15 :45	Pause santé	
15:45 – 17:00	Réunions et processus à venir	
	Récapitulation et recommandations	
	Fin du deuxième jour	
JOUR 3 : 1^{er} Juin 2023		
09:00 – 09:30	Récapitulatif de la deuxième journée	Modérateur
09:30 – 10:30	Questions stratégiques de la CITES (engagement de la CIPL, CITES et moyens de subsistance, pachydermes, utilisation durable, zoonoses, etc.)	
10:30 – 10:45	Pause Santé	
10:45 – 13:00	Questions stratégiques de la CITES (suite)	
13:00 – 14:00	Déjeuner	
14:00 – 15:30	Matrice du projet de plan d'action du cadre	
15 :30 – 15 :45	Pause Santé	
15:45 – 17:00	Projet de matrice du plan d'action cadre (suite)	
	Récapitulation et recommandations	Modérateur
	Fin du troisième jour	

GRUPE 2 POINTS FOCALUX ET EXPERTS DU CBD

heure	Ordre du jour	Facilitateur
JOUR 2 : 31 mai 2023		
09:00 – 09:30	Récapitulatif de la première journée	Modérateur
09:30 – 10:30	Réduire les menaces qui pèsent sur la biodiversité (objectifs 1 à 8)	
10 :30 – 10 :45	<i>Pause Santé</i>	
10:45 – 13:00	Répondre aux besoins des populations par l'utilisation durable et le partage des bénéfices (objectifs 9 à 13)	
13:00 – 14:00	<i>Déjeuner</i>	
14:00 – 15:30	Outils et solutions pour la mise en œuvre et l'intégration (objectifs 14 à 23)	
15 :30 – 15 :45	<i>Pause Santé</i>	
15:45 – 17:00	Réunions et processus à venir (SBSTTA, SBI, Travaux de Groupe en session Ouvert-Fermé sur les Informations de séquençage numérique sur les ressources génétiques, différents AHTEG, établissement / financement des SPANB), etc.)	
	Récapitulation et recommandations	Modérateur
	Fin du deuxième jour: Événement de réseautage : hôte à déterminer	
JOUR 3 : 1er Juin 2023		
09:00 – 09:30	Récapitulatif de la deuxième journée	Modérateur
09:30 – 10:30	Questions stratégiques (mobilisation des ressources, APA, Informations de séquençage numérique sur les ressources génétiques, engagement avec les peuples autochtones et les communautés locales, cadre de suivi, biodiversité et santé, GDS, intégration/processus de l'ensemble du gouvernement, etc.)	
10 :30 – 10 :45	<i>Pause Santé</i>	
10:45 – 13:00	Questions stratégiques (suite)	
13:00 – 14:00	<i>Déjeuner</i>	
14:00 – 15:30	Projet de matrice du plan d'action cadre ; liens avec le processus du PNAE	
15 :30 -15 :45	<i>Pause Santé</i>	
15:45 – 17:00	Matrice du projet de plan d'action cadre (suite)	
	Récapitulation et recommandations	Modérateur
	Fin du troisième jour Événement de réseautage : hôte à déterminer	

SEGMENT DE HAUT NIVEAU (MINISTÉRIEL) 2 JUIN 2023

Session plénière

Heure	Ordre du jour	Facilitateur
JOUR 4 : 2 JUIN 2023 (PLÉNIÈRE)		
<i>Ouverture de haut niveau – Séance ouverte: 09:00 – 10:30</i>	Déclaration d'ouverture de S.E. Moussa Faki Mahamat, Président de la CUA	Modéré par S.E. Amb Josefa Sacko, Commissaire de l'ARBE, CUA
	Déclaration de S.E. Georges Rebelo Pinto Chikoti, Secrétaire Général de l'OACPS	
	Déclarations des partenaires	
	Déclaration du représentant de l'OSC	
	Ouverture officielle - Président de l'UA des Comores	
	Aperçu des principaux points saillants des sessions du groupe de travail d'experts	CUA
10 :30 – 11 :00	Photo de groupe et Pause Santé	
<i>Présentation du rapport de l'expert – Séance close 11h00 -13h00</i>	Présentation du plan d'action cadre de la CITES	Groupe de travail sur la CITES Président ou rapporteur
	Questions et réponses et discussions	
	Présentation de la stratégie et du plan d'action pour la biodiversité en Afrique pour le Cadre mondial pour la biodiversité post-2020	Président ou rapporteur du groupe de travail
	Questions et réponses et discussions	
	Collaboration et coordination	CUA ET OACPS
	Déclarations ministérielles	
	Adoption des plans d'action du cadre et des prochaines étapes	AU
Plénière de clôture - Session ouverte	Déclarations des partenaires et du CSOS	Modéré par S.E. Amb Josefa Sacko, Commissaire de l'ARBE
	Déclaration de l'OACPS	
	Déclaration de la CUA	
	Déclaration du président de l'UA (Comores)	

13 :00 – 14 :00	PAUSE DÉJEUNER	
<p>Organisation d'événements, de réunions bilatérales et de manifestations sociales pendant la semaine de la conférence ou à la suite de celle-ci.</p>	<p>APA - Initiative de développement des capacités : Échange africain - européen sur l'APA et les Informations de séquençage numérique sur les ressources génétiques : processus inter-sessionnel, mise en œuvre et possibilités de collaboration Session hybride de l'après-midi 14h30 - 16h00 à confirmer. <i>(après la clôture de la conférence)</i></p>	<p>ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS</p>
	<p>PNUE</p>	
	<p>PNUD</p>	
	<p>Africa Wildlife Foundation</p>	